

## Annexe II b Règlement d'examen

			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité) Formation professionnelle continue dans les établissements publics		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé et établissement public non habilité) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
<b>E1 - Épreuve scientifique et technique</b>		3					
Sous-épreuve E 11 - Mathématiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF
Sous-épreuve E 12 - Sciences physiques et chimiques	U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h	CCF
<b>E2 - Étude du dossier de fabrication d'un produit de communication</b>	U2	3	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF
<b>E3 - Épreuve pratique de réalisation de produits plurimédia et/ou imprimés</b> Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel		13					
Sous-épreuve E 31 - Évaluation des périodes de formation en milieu professionnel	U31	3	CCF		Ponctuel oral	20 min*	CCF
Sous-épreuve E 32 - Réalisation d'un produit de communication	U32	6	CCF, 2 situations d'évaluation		Ponctuel pratique, 2 parties	7 h (3 + 4)	CCF, 2 situations d'évaluation
Sous-épreuve E 33 - Imposition, réalisation d'une forme imprimante	U33	2	CCF		Ponctuel pratique	2 h	CCF
Sous Épreuve E34 - Économie-gestion	U34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E35 - Prévention-santé-environnement	U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF
<b>E4 - Épreuve de langue vivante</b>	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF

E5 - Épreuve de français, d'histoire-géographie et d'éducation civique		5					
Sous-épreuve E51 - Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF
Sous-épreuve E52 - Histoire-géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF
Épreuve facultative							
Langue vivante	UF1		Ponctuel oral 20 min <sup>(1)</sup>		Ponctuel oral	20 min <sup>(1)</sup>	Ponctuel oral 20 min <sup>(1)</sup>

\*10 minutes de présentation / 10 minutes d'entretien avec le jury.

(1) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve de l'épreuve obligatoire.